

Aménager la rue Lecreux en rue-jardin afin d'assurer le lien
entre le parc de la Pépinière et les berges du canal de la Marne-au-Rhin

Le parc de la Pépinière et les berges du canal de la Marne au Rhin sont deux lieux de balade et de promenade particulièrement fréquentés par les nancéiennes et nancéiens, les promeneurs et les touristes.

La rue Lecreux constitue une liaison naturelle entre ces deux sites. Elle est, hélas, insuffisamment mise en valeur malgré un patrimoine architectural remarquable.

Il est donc proposé de faire de la rue Lecreux une rue-jardin, comme c'est le cas de certaines rues strasbourgeoises intégrées au sein du parc naturel urbain (PNU).

Les aménagements proposés sont les suivants :

- Réalisation d'une œuvre artistique au sol, boulevard du 26^{ème} RI, entre la sortie du parc de la Pépinière et la rue Lecreux.
Cette œuvre de Design Actif permettrait ainsi de marquer le lien entre deux lieux de promenade, le parc de la Pépinière, d'une part, le canal de la Marne au Rhin, d'autre part.
Il est prouvé par ailleurs que le Design Actif permet de réduire la vitesse des automobilistes et le nombre d'accidents. Une œuvre d'art boulevard du 26^{ème} RI entre le parc de la Pépinière et le Canal permettrait par conséquent de sécuriser la traversée pour les piétons et les cyclistes notamment.
- Valorisation de la rue Lecreux et de certaines façades par l'installation de quelques panneaux (ex : informations concernant l'histoire de la rue Lecreux, de la passerelle du même nom, de la construction du canal de la Marne au Rhin et des bâtiments faisant l'entrée de la rue, occupés actuellement par le restaurant « Bastion » et « Lorraine Pierre Investissement »),
- Végétalisation des façades le permettant, en lien avec la direction des parcs et jardins de la ville de Nancy qui porte cette initiative et l'ABF,
- Clôture du platane de la rue Lecreux pour le protéger du piétinement et valorisation par la pose d'un panneau de présentation de l'arbre et de son histoire,
- Désimperméabilisation, végétalisation et pavage de la rue, depuis l'entrée de la rue jusqu'à la passerelle Lecreux afin d'assurer une continuité paysagère entre la Pépinière et le canal,
- Remplacement des panneaux de présentation du quartier situés à l'entrée du chemin piétonnier qui s'abîment sérieusement par des bacs pouvant accueillir des plantes,
- Aménagement de la rue afin de permettre une circulation partagée et apaisée entre les automobiles qui stationnent dans le quartier, les piétons qui veulent accéder à la passerelle Lecreux et aux berges du canal et les cyclistes souhaitant rejoindre les voies cyclables, Cela passe probablement par une réduction des places de stationnement, notamment celles situées à gauche de la rue,
- Suppression des places de stationnement situées trop près du chemin piétonnier menant à la passerelle Lecreux afin de permettre la circulation des piétons, parents avec poussettes, cyclistes. Trop souvent, des véhicules bloquent l'accès

pour les piétons. A la place, un box vélo pour les habitants du quartier et des racks à vélos pourraient être installés,

- Maintien de certaines des places de stationnement payantes, notamment celles situées à droite de la rue, avec des matériaux perméables (avantages : rafraîchissement de la zone, limitation du ruissellement par des eaux polluées...),
- Installation d'une borne escamotable à hauteur du panneau de signalisation « circulation interdite » afin d'empêcher le stationnement sur la voie cyclable et limiter le passage aux seuls piétons, cyclistes et automobilistes résidant sur les bateaux logements.



Deux perspectives de la Rue Lecreux vers le canal de La Marne au Rhin.
La transformation de cet espace en rue jardin permettrait de valoriser le lien naturel entre le parc de la Pépinière et le canal.



Exemple d'œuvres en Design Actif



Exemples de rue-jardin



